

OBJET : Participation financière aux voyages scolaires des collèges sottevillais

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Considérant :

- Que les collèges Emile Zola et Jean Zay, situés sur le territoire communal, organisent des voyages scolaires ;
- Que la Ville souhaite favoriser le départ de tous les enfants, en contribuant à lever les freins financiers pour les familles les plus modestes ;

Il est proposé au Conseil Municipal de contribuer au financement des voyages scolaires pour les élèves sottevillais scolarisés aux collèges Emile Zola et Jean Zay, sous forme d'une participation pour les enfants boursiers.

Niveau de bourse	Participation communale	du prix du séjour demandé aux familles	Avec un maximum de
Taux 1	20 %		60 €
Taux 2	35 %		105 €
Taux 3	50 %		150 €

Pour éviter aux familles de procéder à une avance de trésorerie, la participation communale sera versée sur les comptes bancaires des établissements scolaires identifiés dans les conventions qui devront, pour les enfants boursiers, les déduire du montant demandé à la famille.

Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65 – compte 6558.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de valider les 2 conventions ci-jointes pour une application immédiate.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 33 voix pour et 2 abstentions, en décide ainsi.

La délibération n°2023-169 est adoptée.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire


Luce PANE



République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 7 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	28
Convocations :	1^{ER} DECEMBRE 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOUE, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoints, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, M. Clément THÉODORE, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE	Pouvoir à M. Alexis RAGACHE
- Mme Clarisse KIRCH	Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Mme Mathilde LESAGE	Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY
- M. Luc LESIEUR	Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Mme Adeline DIANISSY	Pouvoir à Mme Laurence RENOUE
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Mme Julie GODICHAUD	Pouvoir à M. Alexis VERNIER

--ooOoo--

Monsieur Stéphane FERRAND remplit les fonctions de Secrétaire.